

Paris le 10 février 2023

Avis : modification du FCP Patrimoine Rendement Global, nourricier du compartiment La Française Rendement Global 2028 de la SICAV La Française

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du FCP Patrimoine Rendement Global, ci-après le « Fonds », nourricier du compartiment La Française Rendement Global 2028 de la SICAV La Française, ci-après le « Fonds maître » et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Nous vous informons que La Française Asset Management, société de gestion du Fonds et du Fonds maître, a pris la décision de permettre au Fonds maître d'utiliser des options sur CDS dans la limite de 15 % de l'actif net.

Cette modification qui sera effective le 15 février 2023 n'est pas soumise à agrément AMF, n'a aucun impact sur la méthode de gestion, les fourchettes maximales d'exposition en vigueur ainsi que sur la stratégie d'investissement et les frais du Fonds qui demeurent inchangés.

Le prospectus et les DIC Priips des Fonds seront modifiés en conséquence. Les autres caractéristiques du Fonds demeurent inchangées.

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'informations clés pour l'investisseur du Fonds disponible sur le site www.la-francaise.com.